

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BERNARD du 6 novembre 2017 à 19h30

Présents : M. Bernard REY, Maire, MM. Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLET, Josette GUERRIER, Adjoint au Maire
Peter WATSON, Jean BARTHOMEUF, Pascale LABART, Sandrine TESTAS, Florent PATIN, Marie LABROSSE, Jean-Pierre PILLON, Arnaud LEGOUGE, Emmanuelle CARGNELLI, Conseillers municipaux

Absent(s) excusé(s): Katia PERRET (pouvoir donné à Pascale LABART), Françoise EYRAUD (pouvoir donné à Sandrine TESTAS)

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PILLON

Convocation faite le : 30 octobre 2017

publiée le : 30 octobre 2017

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017 :

Les corrections/précisions suivantes sont apportées au procès-verbal :

- 4 – Cimetière : décision d'équiper les futures tombes de caveaux préfabriqués
Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour, 2 abstentions (M. BARTHOMEUF, Mme EYRAUD), 0 voix contre, de faire une étude financière pour une tranche d'une dizaine de concessions
- 12 - Questions diverses : containers
M. BALLET précise que les 10000,00 € de subvention du SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) viennent en plus des 15000,00 € déjà accordés

M. LEGOUGE note la présence de fautes d'orthographe dans le procès-verbal.

M. le Maire rappelle que le procès-verbal est sous la responsabilité unique du secrétaire de séance, et que seules les délibérations sont envoyées en préfecture.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017.

1 – Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la démission d'un conseiller municipal, M. LEFEBVRE, en date du 5 octobre 2017.

Conformément à la loi, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, remplace le conseiller municipal élu sur cette liste, et dont le siège devient vacant.

Dans le cas présent, le candidat concerné est Mme CARGNELLI.

Le Conseil Municipal prend acte de ce changement et de l'installation de Mme CARGNELLI, à qui il souhaite la bienvenue.

À la demande M. le Maire, le Conseil Municipal observe une minute de silence en hommage à M. Daniel GAILLARD (ancien conseiller municipal auprès de M. PAOUR) et M. Maurice MOREL (ancien adjoint auprès de M. BALAY), tous deux récemment disparus.

2 – Présentation des travaux réalisés par les élèves de l'IET (Institut des Technologies de l'Environnement) de Lyon et l'association SPINOSA

M. le Maire suspend la séance et donne la parole aux étudiants de l'IET de Lyon. Les étudiants de l'IET de Lyon présentent au Conseil Municipal le résultat de leur travail d'inventaire de la biodiversité effectué sur la commune de SAINT-BERNARD. Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de ce projet tuteuré par l'association SPINOSA, notamment :

- Identification des lieux à enjeux écologiques
- Sensibilisation des habitants aux problèmes environnementaux
- Animation nature au sein de l'école
- Réalisation de fiches espèces

3 – Élection d'un adjoint

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant la démission de Mme PERRET de son mandat d'adjoint au maire, démission acceptée par M. le Préfet de l'Ain,
M. le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir à trois le nombre d'adjoints et donc de pourvoir le poste vacant.

M. BALLET propose la candidature de Mme GUERRIER. S'ensuit un vote à scrutin secret. Le dépouillement donne les résultats suivants :

- Premier tour de scrutin
 - ✓ Votants = 15
 - ✓ Suffrages exprimés = 15
 - ✓ Majorité absolue = 15
 - ✓ Mme GUERRIER = 15 voix

Mme GUERRIER, ayant obtenu la majorité absolue, est élue troisième adjoint, et est immédiatement installée.

4 – Élection des élus des différentes commissions municipales

Suite aux récents mouvements au sein du Conseil Municipal, la composition des commissions communales est revue comme suit :

Commission	Membres
Finances, Achat matériel	Peter WATSON (Vice-Président), Josette GUERRIER, Katia PERRET, Jean BARTHOMEUF, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Arnaud LEGOUGE, Emmanuelle CARGNELLI
Travaux, Voirie, Éclairage, Bâtiments	Pierre-Louis BALLET (Vice-Président), Francis BLOCH, Josette GUERRIER, Jean BARTHOMEUF, Pascale LABART, Jean-Pierre PILLON, Arnaud LEGOUGE, Emmanuelle CARGNELLI
Aménagement de l'espace, Urbanisme, Environnement, Propreté	Francis BLOCH (Vice-Président), Josette GUERRIER, Katia PERRET, Jean BARTHOMEUF, Pascale LABART, Jean-Pierre

	PILLON, Arnaud LEGOUGE, Emmanuelle CARGNELLI
Scolaire, Périscolaire et Cantine	Francis BLOCH, Josette GUERRIER, Françoise EYRAUD, Sandrine TESTAS, Marie LABROSSE, Jean-Pierre PILLON, Arnaud LEGOUGE, Emmanuelle CARGNELLI
Lien social, Vie associative, Sport, Culture, Bibliothèque, Cimetière	Josette GUERRIER (Vice-Présidente), Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLEET, Peter WATSON, Marie LABROSSE, Jean-Pierre PILLON, Arnaud LEGOUGE, Emmanuelle CARGNELLI, Rose TRONCY (membre extérieur)
Relation avec l'habitant, Communication, Jeunesse, Conseil Municipal des jeunes	Marie LABROSSE (Vice-Présidente), Pierre-Louis BALLEET, Peter WATSON, Pascale LABART, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Arnaud LEGOUGE, Emmanuelle CARGNELLI, Audrey RIGault (membre extérieur)
Sécurité des biens et des personnes (Voisins vigilants)	Bernard REY, Pierre-Louis BALLEET, Peter WATSON, Marie LABROSSE, Jean-Pierre PILLON, Arnaud LEGOUGE, Emmanuelle CARGNELLI, 2 membres extérieurs
CAO (Commission d'Appels d'Offres)	Pierre-Louis BALLEET, Marie LABROSSE, Jean-Pierre PILLON, titulaires Peter WATSON, Jean BARTHOMEUF, Emmanuelle CARGNELLI, suppléants
Personnel	Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLEET, Peter WATSON, Jean BARTHOMEUF, Arnaud LEGOUGE, Emmanuelle CARGNELLI

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité des présents et représentés.

Suite aux récents mouvements au sein du Conseil Municipal, la composition du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est revue comme suit :

- Membres du Conseil Municipal
 - ✓ Bernard REY, Président
 - ✓ Josette GUERRIER, Vice-présidente
 - ✓ Peter WATSON
 - ✓ Sandrine TESTAS
 - ✓ Marie LABROSSE
 - ✓ Emmanuelle CARGNELLI
- Membres extérieurs
 - ✓ Albert REBAUD
 - ✓ Brigitte FILLON
 - ✓ Reda HOUHOU
 - ✓ Marie-Rose JACQUET
 - ✓ Josette BOISSARD VAILLOUD

Cette modification est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

5 – Représentation dans les commissions des collectivités extérieures

Suite aux récents mouvements au sein du Conseil Municipal, le tableau des représentants municipaux dans les commissions de la CCDSV (Communauté de Communes Dombes Saône Vallée) devient le suivant :

Commission	Représentants
Finances	Bernard REY, Peter WATSON
Développement économique, Emploi, Formation, Insertion, Agriculture	Pierre-Louis BALLEET, Jean BARTHOMEUF
Patrimoine et Culture	Peter WATSON, Jean-Pierre PILLON
Assainissement	Jean BARTHOMEUF, Pascale LABART
Action sociale et Logement	Josette GUERRIER, Sandrine TESTAS

Transport, Aménagement de l'espace	Francis BLOCH, Jean BARTHOMEUF
Environnement	Francis BLOCH, Pascale LABART
Sports	Françoise EYRAUD, Arnaud LEGOUGE
Tourisme	Peter WATSON, Marie LABROSSE
Travaux	Pierre-Louis BALLET, Jean BARTHOMEUF
CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)	Bernard REY, Peter WATSON

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité des présents et représentés.

Suite aux récents mouvements au sein du Conseil Municipal, le tableau des représentants municipaux au sein des structures intercommunales devient le suivant :

Structure	Représentants
SMICTOM	Pierre-Louis BALLET, Pascale LABART, titulaires Francis BLOCH, Peter WATSON, suppléants
Syndicat Intercommunal des Eaux d'Anse et Région	Pierre-Louis BALLET, Jean BARTHOMEUF, titulaires
SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de l'e-communication de l'Ain)	Jean BARTHOMEUF, titulaire Pascale LABART, Florent PATIN, suppléants
SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique)	Francis BOCH, Sébastien BOYER (Extérieur), titulaires Pierre-Louis BALLET, Peter WATSON, suppléants
Val Horizon	Marie LABROSSE, titulaire Sandrine TESTAS, suppléante
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	Josette GUERRIER, titulaire Peter WATSON, suppléant
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Josette GUERRIER, déléguée élue
Correspondant Défense	Pierre-Louis BALLET, élu
SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)	Francis BLOCH, titulaire Bernard REY, suppléant

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité des présents et représentés.

6 – Création des emplois des agents recenseurs

La campagne 2018 de recensement de la population se déroulera du 18 janvier 2018 au 17 février 2018.

Dans le cadre de cette campagne, M. le Maire propose :

- De créer trois postes d'agents recenseurs => les trois personnes recrutées devront avoir une compétence informatique et seront pilotées par le coordonnateur de l'enquête (Mme RAMORA)
- De rémunérer ces agents sur les bases suivantes : 1,44 € par bulletin individuel + 1,02 € par feuille logement + 20,00 € par séance de formation => le coût pour la commune est évalué à 4653,00 €, avec un reste à charge d'environ 1900,00 € après prise en compte de la dotation de recensement de l'état (2728,80 €)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve ces deux points.

7 – Information du Conseil Municipal sur les décisions du maire

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal l'a autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires dans le cadre de la rénovation de l'ancienne mairie.

M. le Maire indique que le bail à construction et la convention de travaux pour la rénovation de l'ancienne mairie ont été signés avec HBVS (Habitat Beaujolais Val de Saône).

Les travaux débuteront début décembre 2017.

La rue de l'ancienne mairie sera à sens unique pendant la période de gros travaux.

8.1 – Décision modificative budgétaire N°3

M. le Maire rappelle que l'indemnité d'expropriation concernant l'ERL (Emplacement Réservé pour le Logement) N°3 se monte à 478700 €, auxquels il faut ajouter les frais de notaire et d'enregistrement au Service de publicité foncière, estimés à environ 7000 €.

Afin de tracer ces écritures dans le budget 2017 de la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide de créer une opération d'équipement n°318, d'un montant de 490000 €, intitulée « Emplacement réservé n°3 », et de procéder aux virements de crédits nécessaires pour garantir l'équilibre de la section.

8.2 – Financement de l'ERL N°3

M. le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de financement des différents organismes sollicités, et notamment l'offre de crédit relais de la Caisse d'Épargne : financement d'un montant de 485000 €, remboursable sur 36 mois maxi, reconductible pour 12 mois supplémentaires par avenant.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- Décide de retenir l'offre de financement de la Caisse d'Épargne
- Autorise le maire à signer avec la Caisse d'Épargne tout document relatif à ce financement

9 – Plan de financement de l'espace multi-loisirs

M. le Maire présente le plan de financement du projet « Réhabilitation du Mille Club et réalisation d'un espace multi-loisirs » :

- Budget de l'opération = 662660 €
- Subventions demandées :
 - ✓ Département de l'Ain = 165000 €
 - ✓ Région Auvergne-Rhône-Alpes = 145000 €
 - ✓ DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) = 218000 €
- À charge pour la commune = 134660 €

Concernant l'avancement du projet, M. le Maire rappelle qu'un APS (Avant-Projet Sommaire) existe et qu'il rentre dans le budget des 662660 €. Cet APS sera présenté aux associations le vendredi 24 novembre 2017.

M. BARTHOMEUF précise qu'il attend l'APD (Avant-Projet Définitif).

M. PATIN demande que les prochaines réunions de la Commission Travaux sur l'espace multi-loisirs soient élargies à l'ensemble des élus.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, par 12 voix pour, 3 abstentions (M. PILLON, M. LEGOUGE, Mme CARGNELLI) et 0 voix contre, le plan de financement du projet 'Réhabilitation du Mille Club et réalisation d'un espace multi-loisirs'.

10 – Vote de la CLECT pour la CCDSV

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence 'Gens du voyage' (entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage) est transférée à la CCDSV.

Par ailleurs, en 2016, la commune de Villeneuve n'a pas fait état des charges liées au transfert de la compétence GEMAPI (GESTion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations).

Un rapport proposant une évaluation de ces charges a été établi par la CLECT, qui doit être validé par le Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 7 voix pour, 8 abstentions (M. BLOCH, M. BARTHOMEUF, Mme LABART, Mme TESTAS, M. PATIN, M. PILLON, M. LEGOUGE, Mme CARGNELLI) et 0 voix contre, valide le rapport de la CLECT sur les deux points ci-dessus.

11 – Demande de participation financière pour la scolarité d'un enfant à TREVOUX

La commune de TREVOUX demande à la commune de SAINT-BERNARD de participer aux frais de scolarité d'un enfant de SAINT-BERNARD en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) au titre de l'année scolaire 2015/2016.

M. le Maire précise qu'il n'est pas d'accord sur la forme. Il rappelle en outre que l'école SPINOSA accepte des enfants extérieurs à la commune (il existe une dizaine de dérogations à ce jour).

Après délibération, le Conseil Municipal rejette, par 14 voix contre, 0 abstention et 1 voix pour (M. PATIN), la demande de la commune de TREVOUX, jugée trop tardive et sans accord préalable.

12 – RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) de l'eau potable

Le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable est disponible en mairie.

M. BARTHOMEUF rappelle que deux syndicats gèrent l'eau potable (production et distribution) sur la commune de SAINT-BERNARD :

- Syndicat Intercommunal des Eaux d'Anse et Région
- Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône-Turdine

ERL N°3 – Propriété BARRET

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré trois investisseurs potentiels pour la réalisation du projet immobilier comprenant six logements aidés et une ligne de commerces.

À ce jour, deux investisseurs restent en course suite au renoncement de Dynacité pour des raisons de contexte économique.

Poteau téléphonique

Un poteau téléphonique se trouve dans l'axe du portail d'accès à une propriété. Des discussions sont en cours pour déplacer ce poteau.

Subventions obtenues

Ancienne mairie / local rez-de-chaussée : 8000 € du Sénateur CHAIZE

Radar pédagogique : 1200 € de la Sénatrice GOY-CHAVENT

Portillon école : 1000 € du Ministre de l'Intérieur

Voisins vigilants

Une convention 'Voisins vigilants' sera signée avec la gendarmerie le 18 novembre 2017 au Mille Club.

Demande d'installation d'un Food Truck

Un commerçant demande l'autorisation d'installer son Food Truck un soir par semaine sur la commune de SAINT-BERNARD.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à 8 voix pour, 4 voix contre (M. REY, M. BALLET, Mme GUERRIER, M. PILLON) et 3 abstentions (Mme PERRET, Mme EYRAUD, M. LEGOUGE), l'installation de ce Food Truck, pour une durée de six mois, sur la place de l'église, le lundi soir de 17h30 à 22h00.

CCAS – fêtes de Noël

Mme GUERRIER : les colis de Noël 2017 à l'intention des spinosiens de plus de 70 ans ont été commandés. Le restaurant a été réservé.

Commémoration du 11 novembre 2017

Le rassemblement est fixé devant la mairie à 10h30, pour un départ du défilé vers le monument aux morts à 11h00.

Cimetière

Des devis seront demandés prochainement pour pré-équiper une dizaine de concessions en caveaux.

M. BALLET précise que, statistiquement, 50% des sépultures sont des sépultures en pleine terre, 50% sont des caveaux.

La mairie va contacter les familles qui n'entretiennent plus leurs tombes pour une mise en demeure de restauration, comme le prévoit le règlement.

Halloween

Mme LABROSSE remercie la maison de retraite UTRILLO et les spinosiens pour leur accueil et leur participation.

M. le Maire remercie le restaurant BIBET pour la soupe au potiron servie en clôture de cette fête.

Sou des Écoles

Mme LABROSSE : la vente de sapins au profit du Sou des Écoles aura lieu le samedi 2 décembre 2017 dans la cour de l'école.

Finances

M. WATSON : des réunions seront planifiées sur la fin de l'année 2017 pour préparer le budget 2018.

SMICTOM

Mme LABART : les tableaux de synthèse des flux 2016 du SMICTOM sont disponibles en mairie.

Mme LABROSSE : l'accès à la déchèterie de FRANS est déplorable. Un courrier sera envoyé au président du SMICTOM pour signaler ce point.

Commission extra-municipale sur les rythmes scolaires

M. PILLON demande à M. le Maire un point sur l'avancement des travaux de la commission extra-municipale sur les rythmes scolaires.

M. le Maire précise que les réunions se déroulent normalement selon le planning prévu et que les parents d'élèves seront prochainement interrogés sur leurs souhaits pour l'année scolaire 2017/2018.

SIEA

M. BARTHOMEUF : l'assemblée générale du SIEA aura lieu le 1^{er} décembre 2017.

M. PATIN représentera la commune.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

M. BLOCH : l'enquête publique dans le cadre de l'ouverture des deux zones 2AU en 1AU se déroulera du 11 décembre 2017 au 20 janvier 2018. Un registre papier et un registre dématérialisé seront disponibles en mairie pour recueillir les remarques et observations des spinosiens.

Beaujolais nouveau

Samedi 25 novembre 2017 au Mille Club.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Prochaines séances du Conseil Municipal :

- **Lundi 4 décembre 2017 à 19h30**
- **Lundi 15 janvier 2018 à 19h30**

Vœux de M. le Maire :

- **Dimanche 21 janvier 2018 à 11h00**